LA LETTRE DES ÉCOLES

Info-lettre - Numéro 1 - Septembre 2021

CHAQUE RENTRÉE EST UNE PROMESSE !

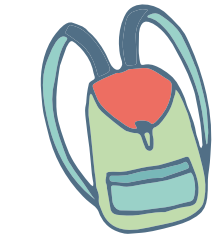

Jérôme Guillem
Maire de Langon

Dominique Chauveau-Zebert
Adjointe-au-Maire déléguée à la Jeunesse et aux affaires scolaires

À Langon, nous avons la conviction que si nous prenons soin des enfants dès leur plus jeune âge, si nous leur donnons accès à ce qu'il y a de mieux, nous permettons à ces futurs citoyens de grandir et de s'épanouir avec une meilleure égalité des chances.

C'est pourquoi la municipalité accorde une grande importance à la jeunesse dans de nombreux domaines. Elle investit sans cesse pour maintenir en excellent état les écoles et les équipements - notamment sportifs - fréquentés par les enfants, et proposer du matériel scolaire fonctionnel et de bonne qualité. Elle met à disposition deux éducateurs sportifs municipaux pour l'enseignement de la pratique sportive dans les écoles. Elle propose des ateliers périscolaires gratuits chaque semaine, programme des spectacles aux Carmes pendant le temps scolaire, donne 42 à 45 € par enfant selon les âges pour les fournitures scolaires et participe pour plus de 11 000 € aux sorties. Enfin, la commune a atteint un rare niveau d'excellence en matière de restauration, avec des repas « faits maison », préparés chaque jour par les équipes à partir de produits frais très majoritairement bio, locaux et de saison. Nous y reviendrons dans une prochaine lettre.
Il reste beaucoup d'inconnues pour ces prochains mois au sujet de la crise sanitaire. Mais soyez certains que la municipalité prendra toutes les mesures nécessaires pour la sécurité de vos enfants. Tous les moyens sont aujourd'hui mis en œuvre pour offrir à tous une rentrée sereine.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

LE CALENDRIER SCOLAIRE

RENTRÉE DES CLASSES
Jeudi 2 septembre

VACANCES DE TOUSSAINT
Du 23 octobre au 7 novembre

VACANCES DE NOËL
Du 18 décembre au 2 janvier

VACANCES D'HIVER
Du 12 au 27 février

VACANCES DE PRINTEMPS
Du 16 avril au 1er mai

SORTIE DES CLASSES
Le 7 juillet

UNE QUESTION ? UNE SUGGESTION ?

L'adresse mail ***servicejeunesse@langon33.fr*** vient spécialement d'être créée pour recevoir toutes vos questions, suggestions et autres remarques concernant l'enfance, la jeunesse et l'éducation à Langon. N'hésitez pas à l'utiliser, les élus et les services compétents vous répondront rapidement.

PROTECTIONS DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Cette 1ère Lettre des Ecoles vous a été remise par votre enfants. A l'avenir, par souci d'économie et de développement durable, elle sera diffusée uniquement par mail. Aussi, sauf refus notifié de votre part (par mail à apsmaternelle@langon33 ou à apselementaire@langon33.fr), la Ville de Langon utilisera l'adresse mail que vous avez indiquée lors de l'inscription[1].

[1] Les informations recueillies par nos services sont enregistrées dans un logiciel, fichier ou application, conçu(s) pour la gestion des données des divers services de la Ville de Langon. Les données personnelles sont conservées pendant le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées. Dans le cas d'un déménagement, merci d'en informer nos services afin de suspendre les envois.
Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition auprès du service qui a récolté vos données ou par écrit en s'adressant à la Mairie de Langon, 14 allées Jean Jaurès, 33210 Langon, en joignant une copie d'une pièce d'identité, conformément à l'article 12 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.

GRAND MÉNAGE ET ENTRETIEN D'ÉTÉ

Traditionnellement, la Ville qui assure l'entretien des bâtiments scolaires qui lui appartiennent, profite des vacances d'été pour effectuer petits et – parfois - gros travaux sans perturber les cours. Avec plus particulièrement cette année des travaux de peinture dans des parties communes de l'école élémentaire. Juillet et août sont aussi l'occasion pour les agents d'entretiens municipaux et les renforts saisonniers – auxquels se sont joints pour la 1ère fois en 2021 les jeunes du dispositif Argent de poche – de procéder à un ménage XXL de tous les locaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES MENUS SONT EN LIGNE SUR LANGON33.FR

POUR ÉVITER À VOS ENFANTS UNE DOUBLE RATION QUOTIDIENNE DE HARICOTS VERTS OU DE STEAK HACHÉ, CONSULTEZ LES MENUS QUI LEUR SONT SERVIS AU DÉJEUNER SUR langon33.fr

UNE ÉCOLE MULTISPORTS À SAINT-EXUPERY

Le COVID avait eu raison, à la rentrée dernière, de l'école multisports que la Ville et de son service des Sports avaient mise en place et qui avait aussitôt affiché complet. Nouvelle tentative cette année, en espérant que ce sera la bonne ! L'objectif reste inchangé : promouvoir la pratique sportive auprès des plus jeunes et leur permettre de découvrir diverses disciplines (sports de ballon, sports de combats, sports urbains...) avant d'éventuellement en choisir une à des fins de perfectionnement.

Cette école sera animée par des agents du Service des Sports : Julien Lavie et Caroline Delas. Elle fonctionnera 2 jours par semaine entre 16h15 et 17h45 sur le site de l'école Saint-Exupéry et des équipements voisins. Public visé : Tous les enfants de l'école élémentaire (du CP au CM2). Tarif : coût de l'inscription à l'accueil périscolaire en fonction des revenus.
Toutes les informations pour les inscriptions ont été données à la rentrée.

LES CHIFFRES CLÉS

ANNE FRANK
183 ÉLÈVES ET **8** CLASSES
ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
306 ÉLÈVES ET **15** CLASSES
(DONT 1 SECTION ULIS)
***NB : sous réserve des derniers mouvements la semaine* de la rentrée**

UNE RENTRÉE DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES

Dans une note publiée en juillet 2021, le ministère de l'Éducation nationale a précisé le cadre sanitaire qui régira le fonctionnement des écoles et établissements scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.
Afin de limiter la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires et de mettre en œuvre des mesures proportionnées, a été établie une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert
- niveau 2 / niveau jaune
- niveau 3 / niveau orange
- niveau 4 / niveau rouge

En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à l'autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures. Les différents niveaux présentent les mesures à prendre dans tous les domaines (accueil, restauration, activités sportives, port du masque, etc.). Tout changement serait aussitôt porté à la connaissance des familles et entraînerait une modification des consignes sanitaires à respecter. La fermeture d'une classe pour une durée de 7 jours dès le premier cas positif continuera à s'appliquer dans les écoles.

Dans un préalable, il est indiqué : « *Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles* ».

Lettre des écoles // Numéro 1 - septembre 2021 Rédaction et photographies : service communication (sauf photo du Maire ©Catherine Cabrol) – Mise en Page Les 2 Rives
Mairie de Langon, 14 allées Jean Jaurès, 33210 Langon langon33.fr - Imprimée par nos soins.